

AUJOURD'HUI

Bimensuel libertaire

ISSN 1423-7946

Leçons de guerre

Sur le plan stratégique et humain, l'action menée par l'OTAN en Kosove et en Yougoslavie est catastrophique (*Lire les brèves en page 4*). Ce désastre ne peut, à première vue, être attribuée à l'incompétence ou à la méconnaissance du terrain. Comme le signale Noam Chomsky dans une récente interview, le général de l'OTAN Wesley Clark, a admis que la réaction serbe était « *entièrement prévisible* »¹. C'est donc en connaissance de cause que la population kosovare n'a pas été protégée. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la moitié des habitants de la province ont été chassés, déportés, et l'on ose à peine penser au destin des autres : viols et assassinats étant, on le sait déjà, le sort de beaucoup.

Nous avons d'un côté un « docteur » qui prétend soigner le malade en le tuant, de l'autre un gouvernement « national-bolchévique » dont les troupes pratiquent la terreur, légitimant ainsi l'action « civilisatrice » de l'OTAN.

Même si les frappes aériennes n'entravent pas la répression à terre, même si elles ne sont pas « chirurgicales », même si elles ont renforcé le nationalisme serbe autour de Milosevic... l'OTAN sortira vainqueur de cette guerre. En revanche la gauche pacifiste et « anti-impérialiste » est poussée dans ses derniers retranchements, mise malgré elle dans le même panier que les nationalistes serbes et la « nouvelle droite ».

Nous sommes contre la guerre bien sûr. Mais ceux qui exigent l'arrêt immédiat de l'action menée par l'OTAN, ceux qui demandent aux gouvernements européens (ou suisse) de mener une autre politique croient-ils sérieusement que les États occidentaux veulent mener une autre poli-

tique? Certains nous disent, avec bon sens et une grande naïveté, que l'argent dépensé en engins de morts aurait pu relever l'économie yougoslave, comme si une seule seconde un dirigeant occidental avait envisagé un tel programme.

Quand le capitalisme libéral a vaincu l'économie planifiée de type « soviétique » ce n'était pas pour son bien. Des pays en crise se sont vu imposer un traitement de cheval qui les a mis à genoux. Un système d'exploitation, une logique politique, en a vaincu une autre. Ce fut alors le sauve qui peut général et certaines élites locales ont tout tenté pour tirer leur épingle du jeu. Ceci dit, le ressentiment qui s'est accumulé chez les Serbes qui se considèrent comme les perdants de la partition de la Yougoslavie ne justifie en aucun cas leur nationalisme et la barbarie appliquée par leurs troupes contre leurs voisins en Croatie, en Bosnie et maintenant en Kosove. Même si les refus de servir semblent assez nombreux dans l'armée yougoslave, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de forces sociales capables d'entraver la guerre. Le pacifisme n'a un sens que s'il est puissant et internationaliste. Limité à un camp, il est utilisé par l'autre.

Si nous refusons d'accorder notre confiance à l'action des États qui, plus que jamais, méritent le qualificatif de « bandes d'hommes armés », nous refusons plus encore d'être assimilés aux partisans de Milosevic. Conscients de notre impuissance, nous sommes seulement solidaires des populations civiles qui sont chaque fois les principales et bientôt les seules victimes des guerres.

M. Argerj

1. CBC Radio (Canada), 16 avril 1999, source : internet.

AUJOURD'HUI est un bimensuel du vendredi, réalisé par **DIRECT!**, groupe des AmiEs de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs). Le collectif de rédaction est constitué de non-professionnels, non-permanents et non-payés.

DIRECT! est totalement autofinancé.

Editeur responsable :

Claude Cantini.

Tirage : 600 ex.

ISSN ???

Correspondance :

DIRECT!

Case postale 2254

CH - 1211 Genève 2

Tél./fax : 022 734 29 22

Local: 24, rue de Montbrillant

Nouveau CCP

Direct!, CCP 17-574 134-6

e-mail : aujourd_hui@innocent.com

Travail

Le siècle s'achève et le cauchemar continue

Brèves

Inégalité économique :
Le prix à payer

Réfugiés en Kosove

Suisse : discours et réalités
Humanitaire : le mélange des genres

DIRECT! assure des permanences publiques tous les mardis de 18h00 à 22h00 au 24, rue de Montbrillant

Travail : le cauchemar continue

A l'heure où le travail salarié devient de plus en plus pénible et difficile à trouver, certains nous prédisent que la nouvelle révolution technologique dite de l'information va transformer nos vies, chacun devenant son propre entrepreneur, ou pour le moins un « partenaire » responsable de sa vie professionnelle. D'autres annoncent depuis déjà longtemps, la « fin du travail » qu'ils confondent, en fait, avec sa raréfaction et ses mutations

Le travail est, aujourd'hui comme hier, au centre de l'organisation de nos sociétés capitalistes. Le nombre croissant des personnes jetées dans la pauvreté à cause du chômage démontre que, dans ce système, on ne peut pas vivre décemment sans travailler. L'équation est toujours aussi simple : pour vivre il faut de l'argent, et pour cela il faut soit le voler (légalement comme les actionnaires et les promoteurs ou illégalement), soit travailler.

Des milliers de licenciements dus aux restructurations et aux fusions d'entreprises sont annoncés désormais quasi quotidiennement. Les avancées technologiques (automatisation, informatique, etc.) ont considérablement réduit le besoin de travail humain dans les processus de production. Mais, « beaucoup plus que l'automatisation » ce sont les améliorations organisationnelles, notamment la politique « de qualité totale, qui ont permis aux entreprises de progresser en productivité »¹. Cette méthode permet des économies de main-d'œuvre très importantes, notamment là où les produits subissent de nombreuses manipulations. Sa mise en œuvre implique « d'abord et avant tout à ce que le savoir-faire devienne la propriété de l'entreprise et cesse d'être stocké dans la tête des salariés »², car toutes les procédures sont précisément codifiées. De telles pratiques existent déjà depuis pas mal de temps dans l'industrie, les hôtels, la restauration rapide... Elles s'imposent dans les administrations, les banques, les hôpitaux, voire le secteur social.

Tout ceci se passe dans le cadre d'une économie mondialisée qui a instauré un marché mondial du travail permettant le transfert des activités vers les zones où les coûts

salariaux et les législations du travail sont les plus faibles. Cela s'est d'abord traduit par la délocalisation de pans entiers de l'industrie du Nord (textile, métallurgie, etc.) vers le Sud. Aujourd'hui, les moyens d'échange de l'information aidant, c'est le secteur tertiaire qui est touché. Par exemple, les compagnies aériennes sous-traitent leur comptabilité et d'autres tâches informatiques dans des pays à bas salaires. Il se trouve donc que, dans un nombre croissant de secteurs, chaque travailleur est potentiellement mis en concurrence avec les travailleurs du monde entier.

Les emplois qui ne sont pas délocalisables sont souvent parmi les plus précaires et les plus mal payés comme, par exemple, la restauration, la vente, ou bien la cohorte des petits boulots de service à domicile : livreurs, femmes de ménages, etc. Des emplois, en général sans perspective, qui, dans bien des cas, ne permettent même pas de vivre³.

Dans un tel contexte, il est aisé pour le patronat d'avoir recours au chantage à l'emploi à la moindre protestation, mais aussi pour s'assurer la collaboration des pouvoirs publics : mesures fiscales avantageuses, subventions, et surtout mise en place de législations du travail favorables à leurs intérêts, comme celles favorisant la flexibilité



et la mobilité des salariés (lire l'encadré sur la nouvelle loi sur le travail et ses ordonnances d'application).

De plus en plus souvent, ce n'est plus le seul temps travaillé et rémunéré qui est sous le contrôle de l'entreprise, mais l'ensemble de la journée (et de la nuit). Présentées comme offrant à tous, employés et employeurs, une plus grande souplesse, la fin de l'horaire fixe et l'annualisation du temps de travail obligent, en fait, travailleurs et travailleuses à adapter leur vie personnelle à leur boulot. Le travail sur appel est la caricature de cette réalité.

La mobilité forcée fait aussi du travailleur un pion entre les mains de son employeur, comme c'est le cas par exemple de cet employé de Swisscom qui en l'espace de deux ans a été muté dans quatre villes différentes⁴. Cet idéal patronal de l'employé qui n'existe que lorsqu'on en a besoin trouve sa concrétisation avec l'explosion de l'emploi temporaire⁵. En fait, ce qui se réinvente sous nos yeux, c'est la condition du journalier.

Les « bonnes » places sont toujours plus chères et c'est chacun pour soi et tous contre tous. Cette pression soumet les employés à un stress permanent qui a des conséquences psychologiques graves (aux États-Unis un travailleur sur cinq souffre d'une dépression clinique)⁶. Pour rester dans la course, faire correctement son travail ne suffit plus. Les travailleurs qualifiés doivent veiller à maintenir, et si possible à accroître, leur « employabilité », en d'autres termes leur capacité à se vendre sur le marché du travail, notamment par la formation continue, souvent sur leur temps libre. Mais pour être un bon élément, il ne suffit plus de disposer d'« un savoir savoir-faire

spécifique, technique ou fonctionnel ».

« L'entreprise exige un engagement total, intellectuel et personnel de ceux qu'elle emploie »⁷.

Le bon employé est celui qui adhère au système, qui joue le jeu à fond. Ceci n'est plus seulement vrai pour les cadres, mais pour les ouvriers d'usine et les employés du tertiaire. Il ne faudrait plus compter ses heures, être toujours prêt pour l'entreprise. « Chacun de nous doit devenir « entrepreneur de vie », c'est-à-dire un individu responsable et autonome, de son destin, comme de sa carrière », pour qui « le travail ne peut plus être confiné dans les limites physiques de l'entreprise et du temps de travail »⁸. Ce modèle de

« super-indépendant » qui est plutôt la réalité de privilégiés du système, fait partie de l'attirail idéologique actuel et obtient un succès certain, notamment auprès des jeunes générations.

En fait, pour l'énorme majorité, le travail demeure cette activité contrainte, incontournable et ennuyeuse qui dévore les vies. Pour preuve, l'augmentation du travail répétitif, dû à la nouvelle organisation du travail basée sur le « flux tendu » et la « qualité totale », y compris dans des secteurs où il était absent auparavant, comme les administrations. Ainsi, en France, « les salariés étaient 29,5 % en 1991, contre 19,8 % en 1984, à déclarer leur travail répétitif, une hausse de 50 % en l'espace de sept ans ! »⁹. En usine, par exemple, on travaille en « équipe ». On exige des ouvriers qu'ils soient polyvalent et « gèrent » eux-mêmes la production qui leur est attribuée, mais les tâches sont toujours « subdivisées et prescrites ». L'avantage pour le patronat, c'est que le contrôle du travail est fait par les travailleurs eux-mêmes, ce qui réduit les besoins en personnel d'encadrement. Et puis on a remarqué que les « équipes » collectivement responsables des résultats « sont souvent plus sévères pour les déviants et les tire-au-flanc que ne l'étaient les contremaîtres »¹⁰.

Le flicage au travail trouve aussi une aide de poids avec « L'ordinateur [qui] est également devenu, dans les bureaux, le moyen principal de contrôle de la productivité : grâce à lui, on peut suivre désormais la quantité de transactions réalisées par chaque salarié, le nombre d'appels dans une société de télémarketing, le nombre de chômeurs rencontrés par chaque agent de l'ANPE, etc. »¹¹.

A l'aube du XXI^e siècle, le travail n'a donc pas cessé de constituer une malédiction pour celles et ceux qui y sont astreints. Son organisation actuelle, les techniques et machines qui les servent jouent encore et toujours un rôle disciplinaire, même si de plus en plus, il s'agit d'autodiscipline : une méthode adaptée aux jeunes qui l'ont déjà expérimentée durant leur formation scolaire et qui provoque moins la révolte que l'autorité arbitraire à l'ancienne mode.

Aujourd'hui tout est donc fait pour que les gens rentrent dans le rang. Stress, bas salaires (obligeant à exercer des activités annexes), peur du chômage... ou alors programmes d'occupations et autres tracasseries imposées aux chômeurs constituent dorénavant le visage du contrôle social. Le savoir est déjà un premier pas, mais seule la résistance collective et la solidarité des personnes qui travaillent et de celles qui sont privées d'emploi nous permettra de commencer à inverser la vapeur. Pour exiger un vrai partage du travail et des hausses de salaires. Pour manifester une solidarité internationale avec les salariés du Tiers-Monde et d'ailleurs. Pour que demain nous reprenions réellement notre destin en main, en imposant une autre organisation sociale dans laquelle le travail socialement utile serve à rendre la vie meilleure et non plus à l'avilir au seul bénéfice d'une élite.

G. A. & M. A.

1. Guillaume Duval, L'entreprise efficace à l'heure de Swatch et de McDonald's. La seconde vie du taylorisme, Paris, Syros, 1998.
2. Id.
3. A ce sujet, lire AUJOUR'HUI, n° 39
4. L'Hebdo, 15 avril 1999.
5. Les entreprises de travail temporaire constituent le premier secteur créateur d'emplois aux États-Unis entre 1990 et 1995, avec 900 000 emplois créés.
6. Charles Golfinger, Travail et hors-travail : vers une société fluide, O. Jacob, Paris, 1998.
7. Id.
8. Id.
9. Guillaume Duval, op. cit.
10. Id.
11. Id.

Mise en application de la loi sur le travail : la souplesse des chaînes

On se souvient, le 29 novembre dernier, le « peuple » suisse acceptait une nouvelle loi sur le travail. Le texte adopté résultait d'un compromis entre les partis de droite, le patronat et les instances nationales du P.S. et de l'Union syndicale. Selon ses supporters d'alors, cette loi nous promettait « davantage de souplesse dans l'organisation du travail ». Et bien, pour une fois, les politiciens tiennent leurs promesses.

Les ordonnances d'application, rendues publiques récemment par l'Office fédéral du développement économique, sont sur le point d'instaurer toutes sortes de dérogations permettant une flexibilité accrue. Sur le plan, par exemple, de l'annualisation du travail : « l'article 37 de l'ordonnance permet d'augmenter de 4 heures la durée maximale de la semaine de 45 heures pour les travailleurs engagés selon un horaire annuel calculé sur la base de 40 heures hebdomadaires. Pour eux, la fourchette des horaires pourra donc aller de 31 heures à 49 heures »¹. Autrement dit, vous êtes censés travailler 40 heures, mais la loi autorise une variation de 5 heures de plus ou de moins par semaine en fonction des besoins du patron, du moment que la moyenne est respectée sur l'année. Visiblement cela ne suffit pas, d'où cette nouvelle dérogation...

Selon Le Courrier la grande nouveauté de ce projet d'ordonnance, c'est surtout la légalisation, par la bande, du travail sur appel. Dans l'article 30a apparaît un nouveau concept, celui de « service d'astreinte » hors de l'entreprise, dont un minimum de 50 % est rémunéré. Ce qui signifie qu'avec un contrat de travail de 30 heures par semaine, 15 heures au minimum doivent être payées. Il y a toutes les chances que ces heures-ci soient réellement effectuées. Pour les 15 autres, le patron pourra vous appeler ou non. Dans ce dernier cas, vous êtes tenus de passer ces 15 heures à côté du téléphone, gratuitement.

M. A.

1. Exemple donné par Le Courrier du 14 avril 1999.

Dès maintenant, retrouvez
AUJOUR'HUI sur le nouveau site
Internet de **DIRECT!**

www.tao.ca/~direct_ait/

- Tous les articles d'AUJOUR'HUI classés par n° et par rubrique;
- Les archives de l'AFFRANCHI, revue de DIRECT! (en construction);
- Des informations pour s'abonner, sur les permanences et les réunions publiques;
- Les publications de DIRECT!
- Des liens vers des sites intéressants (en construction)

Correctif : Les informations contenues dans le communiqué du Comité de soutien aux occupations de locaux commerciaux cité dans notre article sur la Calvin Pride ont été démenties par leurs auteurs.

Le prix à payer

Il est des faits et des chiffres qui suffisent à révéler dans toute son horreur l'inégalité révoltante sur laquelle se fondent l'organisation sociale actuelle

L'AGEFI du 29 mars 1999 nous apprendait que, Jan Leschly, directeur général du groupe pharmaceutique britannique Smithkline Beecham (SB) s'était offert un salaire annuel de 220 millions de francs suisses. Certainement soucieux de faire progresser un salaire qu'il doit juger insuffisant, le même vient d'annoncer la suppression de 3000 emplois dans les usines de son groupe.

Pendant ce temps, le gouvernement travailliste d'Anthony Blair a introduit, depuis le mois de mars, le salaire minimum en Grande-Bretagne, en le fixant à la confortable somme de... 3,60 livres de l'heure (environ 10 FS), soit l'équivalent du prix d'un paquet de cigarettes! Il faut savoir que beaucoup de travailleurs qui gagnent déjà plus que ce salaire minimum arrivent à peine à survivre bien qu'effectuant jusqu'à 60 heures par semaine.

Mais le caractère misérable de ce salaire minimum ne dit pas tout de l'ignominie de ses promoteurs. En effet, dans un contexte de dérégulation totale du marché du travail, les travaillistes savent fort bien que cette mesure n'a aucune chance d'être efficacement appliquée par des patrons qui vont jusqu'à faire travailler leurs employés pour « 1,50 livre par heure, dix heures par jour, six jours par semaine »¹, et qui annoncent qu'ils ne pourront pas payer 3,60 livres sans devoir licencier du personnel. D'ailleurs, les chefs d'entreprise comprennent tout à fait le caractère symbolique d'une mesure qu'ils estiment n'être qu'« une nouvelle complication inutile » d'un « Tony Blair qui veut se montrer « politiquement correct » »². Cette coquetterie travailliste ne les inquiète absolument pas de la part d'un gouvernement qui n'a eu de cesse, depuis son arrivée au pouvoir, de démontrer sa capacité à gérer et renforcer l'héritage thatcherien ultra-libéral. Aussi, « peu d'employeurs s'attendent à de réels efforts des autorités pour surveiller l'application de la loi »³, et savent que rien ne sera fait pour mettre fin à l'exploitation des travailleurs de Grande-Bretagne.

Cette inégalité économique crasse, des millions pour quelques pourris et la lutte pour des miettes pour des millions d'autres, que des politiques de droite ou de gauche ne font qu'accroître, condam-

ne sans appel le système capitaliste actuel. Si on comprend tout l'intérêt que trouvent Jan Leschly et ses semblables à ce que le monde soit tel qu'il est, on ne peut certes pas dire de même pour l'immense majorité des individus, alors...

G. A.

1. L'AGEFI, n° 28, 29 mars 1999.
2. Stephen Thornton, directeur de la production d'une usine textile, cité par L'AGEFI, op. cit.
3. Id.

Réfugiés de Kosove

Le mélange des genres

Parmi les organisations humanitaires, certaines mettent en question le rôle joué par les militaires dans la gestion du problème des réfugiés. Le HCR (Haut commissariat aux réfugiés) dont la mission est pourtant justement de garantir la protection et les droits fondamentaux des réfugiés se trouvent écartés dans la situation actuelle. Jacky Mamou, président de Médecins du monde, se demandent si « un certain nombre de puissances avaient intérêt à ce que les Nations-Unies soient complètement marginalisées même sur le versant humanitaire » (Le HCR est un organe des Nations-Unies). Il faut noter qu'aucun État n'a rempli, en prévision, les caisses du HCR qui demandait 168 millions de dollars pour l'ex-Yougoslavie. Les bailleurs de fond du HCR sont aussi les membres de l'OTAN, cette organisation dépend donc de ces États donateurs. Corinne Perthuis, porte-parole du HCR, rappelle : « toute l'année dernière, nous avons tiré les sonnettes d'alarme, quand nous avons vu les exactions de plus en plus nombreuses à l'intérieur du Kosovo. [...] Nous n'avons pas eu les moyens à ce moment-là. Les États ne réagissent que parce que c'est un but politique ».

L'intérêt d'une telle politique semble être comme le dit, Françoise Boucet-Saulnier (Médecins sans frontières), de permettre un « déploiement militaire sous un justificatif humanitaire ». Ce qui est sûr, c'est que sur le terrain, les militaires ont pu gérer à leur convenance l'installation des camps de réfugiés. « C'est important pour eux d'être présent et de sentir les aspects de déstabilisation de la région et puis peut-être de faire des bases arrière. Tout un tas de choses qui ne sont pas honnêtes quand on fait la guerre [...]. Nous, ce qui nous pose problème c'est que ça

s'habille derrière l'humanitaire » (Françoise Boucet-Saulnier). Ce faisant, l'OTAN trouve là un excellent argument pour faire accepter les bombardements à une opinion publique occidentale à qui on présente son armée volant au secours des réfugiés : « On nous avait vendu la guerre zéro mort, maintenant on nous vend la guerre humanitaire » (Corinne Perthuis, porte-parole du HCR).

Quoiqu'il en soit, pour l'instant le HCR ne peut pas faire son travail qui est d'enregistrer les centaines de milliers de réfugiés comme le rappelle Corinne Perthuis : « les gens n'ont toujours pas d'état civil. [...] C'est très important si on veut arriver à ce que ces gens soient défendables, qu'on les intègre dans un espace humanitaire, qu'on les sorte de la logique de guerre. Ça, c'est les organisations humanitaires, c'est le HCR qui peuvent le faire ».

Source : *Le Vrai journal*, 25 avril 1999, Canal+.

Entre discours et réalité

Nos autorités sont d'une générosité surprenante quand il s'agit de faire des discours sur l'accueil des réfugiés dans leur famille en Suisse. Dans la réalité, selon de nombreux témoignages, tout semble être fait pour empêcher les Kosovars de rejoindre leurs parents dans notre pays. Sur place, en Macédoine et en Albanie, les représentations diplomatiques helvétiques se comportent de façon inqualifiable : le nombre restreint des fonctionnaires (et des heures d'ouverture), leur mauvaise volonté, les nombreuses papiers qu'ils exigent des demandeurs... constituent des pressions pour dissuader les gens ou tout simplement les empêcher de venir.

En Suisse même, la situation n'est guère meilleure. Jeudi 22 avril, l'abbé Cornelius Koch dénonçait des refoulements systématiques à la frontière italo-suisse. Vendredi 23, c'est l'association Elisa qui dénonçait les mesures prises, dans plusieurs cas, pour disperser dans des cantons différents des frères et sœurs y compris malades ou handicapés. L'Office des réfugiés veut aussi refouler un jeune de 19 ans venu rejoindre son père...

Il est urgent de dénoncer haut et fort cette attitude qui rappelle la triste époque de la seconde guerre mondiale. Si nous ne voulons pas avoir honte demain... une fois de plus.

M. A.